

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 avril 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le 12 avril à 15 H 00, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué en date du 29 mars 2024, s'est réuni en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de Alexandra BUTEL, maire en exercice.

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 09
Nombre de suffrages exprimés : 11

Nombre de voix pour : 11
Nombre de voix contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

Présents : Alexandra BUTEL, Jean-Louis SERRES, Jacqueline PUGET, Alain MANIVEL, Jean-Marie PRAYER, Stéphane PATRAS, Alain LAURENS, Frédérique PRAL, Marie-Paule ROGOU ;
Excusés /Pouvoirs : Marie-Jo CAYOL (pouvoir à J. PUGET) Jérémy SARRAZIN (pouvoir à F. PRAL).
Absent : Cécile LAPEYRE

Secrétaire de séance : Alain MANIVEL

**Objet : Vote du Budget Primitif 2024 - budget annexe
Eau/Assainissement/STEP M4**

Considérant la présentation du Budget primitif du budget annexe,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le Budget Primitif 2024 du Budget annexe Eau Assainissement STEP avec une section d'exploitation en équilibre à 2 049 404 € et une section d'investissement en équilibre à 1 164 179 € pour un budget total de 3 213 583 €
- **ADOpte** le budget primitif de l'exercice 2024 arrêté par chapitre selon le détail suivant :

○ **En section d'exploitation :**

Recettes-chapitres :

013	Atténuations de charges	
70	Produits de gestion courante	1 139 500 €
73	Impôts et taxes	
74	Subventions d'exploitation	
75	Autres produits de gestion courante	20 000 €
77	Produits exceptionnels	
78	Reprises sur amortissement et provisions	
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	179 155 €
R002	Résultat reporté	710 749 €
	TOTAL	2 049 404 €

Dépenses-chapitres :

011	Charges à caractère général	1 055 631 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	94 000 €
014	Atténuations de produits	122 000 €
022	Dépenses imprévues	
65	Autres charges de gestion courante	160 000 €
66	Charges financières	97 000 €
67	Charges exceptionnelles	10 000 €
68	Dotations aux amortissements et provisions	
023	Virement à la section d'investissement	265 359 €
042	Opération d'ordre de transferts entre sections	245 414 €
	TOTAL	2 049 404 €

○ **En section d'investissement :****Recettes-chapitres :**

10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	300 000
16	Emprunts et dettes	
13	Subventions d'investissement	
021	Virement de la section d'exploitation	265 359 €
040	Opération d'ordre de transferts entre sections	245 414 €
041	Opérations patrimoniales	37 676
RAR	Restes à réaliser (Sub)	315 730 €
00R001	Solde d'exécution positif reporté	
	TOTAL	1 164 179

Dépenses-chapitres :

16	Emprunts et dettes assimilées	511 000 €
20	Immobilisations incorporelles	100 000 €
21	Immobilisations corporelles	70 271 €
23	Immobilisations en cours	
020	Dépenses imprévues	
040	Opération d'ordre et de transferts entre sections	179 154 €
041	Opérations patrimoniales	37 676
RAR	Restes à réaliser	73 716 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté	192 362 €
	TOTAL	1 164 179 €

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Transmis et reçu en Préfecture le : 19-04-2024
Publié le : 19-04-2024
Affiché le : 19-04-2024

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,

Alexandra BUTEL



IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 12

Nombre de membres présents : 09

Nombre de suffrages exprimés : 11

VOTES :

Pour : 11





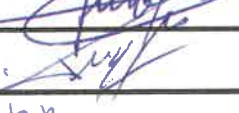
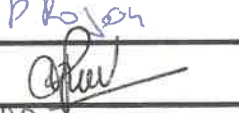

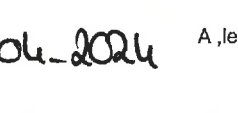




Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2024

Présenté par (1) Le Maire,
A LE DEVOLUY le 12/04/2024
(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Municipal
A LE DEVOLUY, le 12/04/2024
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BUTEL Alexandra	
CAYOL Marie - Josée	
LAPEYRE Cécile	
LAURENS Alain	
MANIVEL Alain	
PATRAS Stéphane	
PRAL Frédérique	
PRAYER Jean Marie	
PUGET Jacqueline	
ROGOU Mairie-Paule	
SARRAZIN Jérémy	
SERRES Jean-Louis	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

Le Devoluy le 19.04.2024

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Le conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Le Maire
Alexandra BUTEL





NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET ANNEXE « EAU, ASSAINISSEMENT ET STEP » BUDGET PRIMITIF 2024

Sommaire :

I. La section d'exploitation

II. La section d'investissement

I. La section d'exploitation

a) Généralités

Le budget d'exploitation permet à notre collectivité d'assurer le quotidien du service.

La section d'exploitation regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services de l'eau et de l'assainissement.

Ce « service public industriel et commercial » doit totalement s'équilibrer avec les redevances perçues sur l'utilisateur.

Les dépenses d'exploitation sont constituées par les charges du personnel municipal remboursées au budget principal, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services (principalement le reversement à la C.M.E.S.E / VEOLIA délégataire assainissement depuis le 01/01/24, des redevances d'assainissement perçues pour son compte) et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses réelles 2024 sont de 1 538 631 €

Avec les opérations liées aux dotations aux amortissements sur biens immobiliers de 245 414€ et un virement de 265 539 € à la section investissement pour équilibrer elles sont de 2 049 404 €

Les recettes d'exploitation correspondent donc aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (vente d'eau aux abonnés, redevance assainissement, la Participation Assainissement Collectif et diverses redevances...).

Les recettes réelles d'exploitation 2024 s'élèvent à 1 159 500 €

Avec l'excédent de fonctionnement 2023 reporté de 710 749 € et les opérations liées aux dotations aux amortissements des subventions 179 155 €, elles sont de 2 049 404 €

Ce budget primitif a été établi en tenant compte des éléments suivant :

Du coût toujours en augmentation de l'énergie, des fournitures d'entretien, du traitement des boues issues des STEP.

Au titre des créances irrécouvrables pour une somme de 160 000 €, dont 100 000 € liés à des liquidations judiciaires.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Charges à caractère général	1 055 631	Ventes de produits, ...	1 139 500
Charges de personnel	94 000	Autres produits de gestion courante	20 000
Atténuations de produits	122 000		
Dépenses imprévues			
Autres charges de gestion courante	160 000		
Charges financières (intérêts emprunts)	97 000		
Charges exceptionnelles	10 000		
Dépenses imprévues			
Total dépenses réelles	1 538 631		1 159 500
Opérations d'ordre de transfert entre sections	245 414		179 155
Virement à la section d'investissement	265 359	Excédent 2023 reporté	710 749
Total général	2 049 404	Total général	2 049 404

II. La section d'investissement

a) Généralités

Contrairement à la section d'exploitation qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. Le remboursement du capital de la dette.

- en recettes : les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus, les emprunts.

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Restes à réaliser 2023	73 716	Restes à réaliser 2023	315 730
Solde d'exécution reporté (D001)	192 362	Solde d'exécution 2023	
Remboursement d'emprunts	511 000	Emprunts	
Immobilisations incorporelles	100 000	Réserves (R1068)	300 000
Immobilisations corporelles	70 271	Subventions	
Dépenses imprévues		Virement section d'exploitation	265 359
Opérations d'ordre entre sections	179 154	Opérations d'ordre entre sections	245 414
Opérations patrimoniales	37 676	Opérations patrimoniales	37 676
Total général	1 164 179	Total général	1 164 179

c) Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

Les opérations « captage des Sources du lac et mise en conformité de Mouchechat » et mise aux normes du captage des Combes sont achevés.

Les travaux d'assainissement prioritaires que sont les raccordements, modifications traitement des eaux parasites sur les réseaux d'assainissement de La Cluse, Le Festre-Couttières, Le Villard de l'Enclus-St Etienne, débuté en 2023 se termineront cette année.

Pour l'essentiel en 2024 une étude sur la restructuration des ouvrages et du fonctionnement des unités de distributions du Villard Jolly, le Mas, le Seresq, Truchières, et le Grand Villard – Secteur St Disdier.

OPERATIONS	Montant HT
Etude restructuration réseau eau potable secteur St Disdier	100 000 €
Mise à jour schéma directeur Eau Potable	RAR 16 000
	€
Fin des travaux assainissement (Enclus, eaux claires parasites...)	RAR 57 000 €
Extension réseaux	70 000 €

Fait au Devoluy, le 28 mars 2024

Le Maire,
Alexandra BUTEL



